

et
**L'Institut pour des alternatives sociales et
 écologiques**

37, rue de Nantes – 75019 PARIS
 Tél : 01 42 05 66 90 – Fax : 01 42 05 61 33

**vous proposent une journée de formation sur le
 thème :**

**Crise alimentaire :
 alternatives et solidarités
 internationales. Quel rôle
 pour les collectivités terri-
 toriales ?**

**Le samedi 5 juillet 2008
 de 9h00 à 18h00**

**au
 Cun du Larzac
 Route de St Martin
 12100 MILLAU**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élue-constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour la journée:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes et intercommunalités de :

- moins de 1 000 habitants	200 €
- de 1 000 à 5 000	250 €
- de 5 000 à 10 000	300 €
- de 10 000 à 20 000	350 €
- de 20 000 à 30 000	400 €
- de 30 000 à 40 000	450 €
- de 40 000 à 50 000	500 €
- de 50 000 à 75 000	550 €
- de 75 000 à 100 000	600 €
- plus de 100 000	700 €

Élus des arrondissements PLM	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et le déjeuner.

Bulletin d'inscription à la journée (valant convention simplifiée de formation)

Crise alimentaire : alternatives et solidarités internationales. Quel rôle pour les collectivités territoriales ?

le samedi 5 juillet 2008,

Cun du Larzac, Route de St Martin, 12100 MILLAU

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu(e)s auprès de la Préfecture du Val-de-Marne (94)

Bulletin à renvoyer par courrier postal
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : Conseil général : **Signature du candidat à la journée :**

Prénom : Conseil régional :

Adresse : Collectivité territoriale :
 Commune de :

Code Postal :

Ville :

Email :

Fonction élective :

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) :

**Signature du responsable
 avec cachet :**

CACHET



Crise alimentaire : alternatives et solidarités internationales. Quel rôle pour les collectivités territoriales ?

Journée animée par Roland Merieux.

9h00 **Accueil.**

9h30 **Emeute de la faim : une crise alimentaire mondiale prévisible.**
Intervenant : Michel BUISSON,
agro-économiste.

10h15 **Questions - débats.**

11h45 **La faim n'est pas une fatalité :
présentation de la souveraineté
alimentaire et de la relocalisation
de l'agriculture.**
Intervenant : José BOVÉ, porte-
parole de Via Campesina.

12h30 **Déjeuner.**

14h00 **Questions - débats.**

15h30 **La libéralisation et la hausse des
cours frappent durement les
populations les plus fragiles et les
paysans les plus pauvres dans les
pays du sud et du nord.**
**Témoignages et stratégies mises
en place par les mouvements
sociaux.**

Intervenants : Animata TRAORÉ,
ancienne ministre de la culture et du
tourisme (Mali) et **RAJAGOPAL,**
leader des paysans sans-terre (Inde).

16h15 **Questions - débats.**

17h30 **Conclusion et clôture par
Geneviève AZAM,** conseil
scientifique d'Attac et **Jean ZIEGLER**
(sous réserve) ancien rapporteur
spécial pour le droit à l'alimentation
du Conseil des droits de l'homme de
l'ONU (Suisse).

formation
& citoyenneté

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

